

Se centrer plus sur le concret

Le gouvernement wallon a donné son accord jeudi au lancement du deuxième appel à projets sur la prévention de la radicalisation violente, qui sera davantage centré sur la lutte contre le radicalisme et l'échange d'informations entre la société et les autorités que sur des projets d'action sociale.

Le gouvernement PS-cdH avait initié l'an dernier un premier appel à projets à destination des communes disposant d'un Plan de Cohésion sociale, axé sur l'amélioration du vivre ensemble et la prévention du radicalisme.

La nouvelle ministre des Pouvoirs locaux Valérie De Bue (MR) a fait évaluer ces projets (1,3 million € pour 24 communes). « *L'approche était assez généraliste, on en est souvent resté au stade de la réflexion et, majoritairement, les*

communes n'ont pas utilisé toute leur enveloppe. Elles peuvent redéposer un projet », a assuré Valérie De Bue.

Pour être approuvé, le projet devra toutefois être davantage centré sur le concret et sur la formation des acteurs de première ligne, dont les CPAS, la police, les maisons de jeunes, associations sportives, imams, aide à la jeunesse, écoles, centres régionaux d'intégration au sein des communes, associations culturelles, etc.

Les communes devront disposer d'une plate-forme de concertation réunissant tous ces acteurs. Le but est de permettre l'identification précoce de la radicalisation. Le gouvernement wallon a décidé de consacrer annuellement deux millions d'euros à cette politique. ■